MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : STRASBOURG

Autres communes :

R500

Appellation : Maison

Monument(s)

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 13/06/1929

Étendue de la protection : Façades sur rue (vantaux de la porte compris) ; vestibule avec plafond en stuc et escalier [voir observation ci-dessous avec la CRMH et l'UDAP67]

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.